

ET SI ON S'OCCUPAIT DES DIVIDENDES

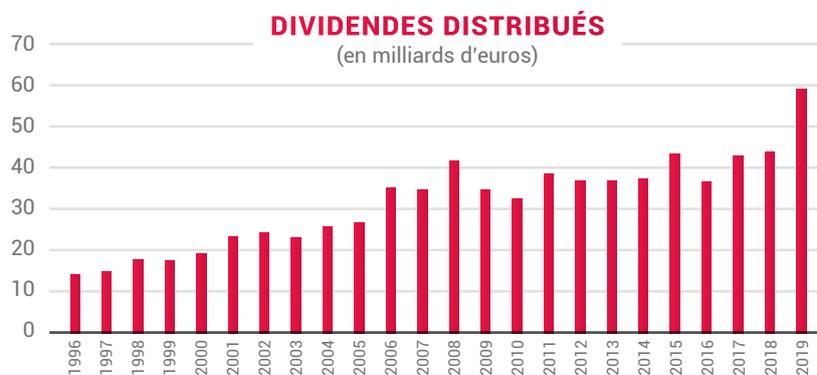


Le banc patronal se sert de la crise Covid pour dire que la plupart des entreprises se trouvent dans une situation financière difficile et qu'il est impossible d'augmenter les salaires au-delà de **0,4%** !

Certes, beaucoup d'entreprises ont souffert durement de la pandémie. Mais d'autres ont continué à réaliser de plantureux bénéfices.

Par ailleurs, parmi les entreprises qui reversent des dividendes, les excès sont fréquents. Certaines ont choisi de puiser dans leurs réserves pour, malgré tout, rémunérer les actionnaires, **distribuant parfois plus de dividendes que les bénéfices réalisés sur l'année.**

- En 2018, l'ensemble des entreprises qui ont versé des dividendes a redistribué l'équivalent de **132%** des bénéfices réalisés au cours de l'année*;
- Les dividendes de 2019 ont été reversés au second semestre 2020, soit en pleine crise Covid. Ils atteignaient encore **75%** des bénéfices réalisés par ces entreprises !



Source : BNB, 2021

Et si on arrêta de faire une fixette sur la hausse des salaires des travailleurs et travailleuses ?

La loi de 1996 sur la sauvegarde de la compétitivité ne vise pas uniquement les salaires. L'article 14 prévoit la modération d'autres revenus, comme ceux du capital.

Et si on se penchait enfin sur ces dividendes ?

* Source : AFIN-A, 2021